

Vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 8 2 ■ JUIN

2 0 1 7

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Informations Mairie

■ Fermeture estivale

La mairie sera fermée les samedis 5, 12 et 19 du mois d'août.

L'agence postale communale sera fermée du 1^{er} au 20 août inclus. Durant cette période, les colis et plis recommandés pourront être retirés à la Poste de Moirans.

■ Réunion publique extension de la mairie

Une réunion publique de présentation de l'esquisse d'extension de la mairie se tiendra le **mercredi 28 juin à 20 h** au centre socio-culturel.

Vous pourrez à cette occasion vous exprimer sur le projet.

TRANSPORTS

Nouvelle ligne urbaine

Depuis le début de leur mandat, vos représentants élus au Pays Voironnais n'ont eu de cesse de réclamer une meilleure desserte de Saint-Jean-de-Moirans, en invoquant notamment son statut de « pôle d'appui » dans la communauté d'agglomération.

En 2014, suite à la suppression des lignes qui desservait le centre de Saint-Jean, vos nouveaux élus ont obtenu la mise en place en janvier 2015 de la ligne S de transport à la demande (TAD), le maximum de ce qui était possible dans le cadre du marché conclu avec les transporteurs. Mais ils n'ont pas pour autant baissé les bras et ont continué à pointer la faiblesse de l'offre de transports en commun à Saint-Jean. Cette obstination a payé, puisque d'ici la fin de l'année 2017, avec le renouvellement triennal du marché des transports en commun, une nouvelle ligne urbaine de bus n°4 desservira le centre de Saint-Jean. Cette ligne fera la liaison avec les lignes Express du département, le lycée Ferdinand Buisson, Voiron centre, La Garenne et en 2019 le futur hôpital. La liaison jusqu'au centre de Saint-Jean étant expérimentale, sa pérennité dépendra de sa fréquentation. Plus de détails à venir dans les publications du Pays Voironnais, que nous ne manquerons pas de relayer dans le Vivre Ensemble.

ELECTIONS 2017

Elections législatives

■ Convocation des électeurs

Le décret n°2017-616 du 24 avril 2017 porte convocation des électeurs pour les élections législatives. Les électeurs sont convoqués le **dimanche 11 juin 2017**. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu selon les mêmes modalités le **dimanche 18 juin 2017**.

Le scrutin, qui aura lieu au centre socio-culturel pour les 3 bureaux de vote, sera ouvert à 8 h et clos à 18 h. Il est rappelé que l'électeur devra présenter obligatoirement une pièce d'identité au moment du vote.

■ Vote par procuration

Quelles sont les règles ?

- les procurations peuvent être établies tout au long de l'année, pour une durée maximale d'un an ;
- le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que son mandant ;
- un même mandataire ne pourra être porteur que d'une procuration établie en France ;
- la procuration ne peut être effectuée qu'auprès d'un officier de police judiciaire (police ou gendarmerie) compétent pour le lieu de résidence ou de travail de l'électeur.

EN BREF

Bienvenue à

- Maeva Rossi née le 13 avril
- Yassine Boulahia né le 16 avril
- Julian Rondeau né le 21 avril
- Mathias Izard Gay né le 28 avril

Ils ont uni leur destinée

- Guillaume Frey et Séverine Bocca le 5 mai
- Boris Saez Montero et Priscilla Jacinto le 6 mai
- Sébastien Lambert et Delphine Banos-Ruf le 26 mai

Taille des haies

Il est rappelé l'obligation pour tout propriétaire ou locataire de tailler ses haies à l'aplomb de la limite du domaine public et de respecter la hauteur de 2 mètres pour les haies implantées en limite de propriété.

Si cette obligation n'est pas respectée, des procédures contraignantes peuvent être engagées.

Travaux bruyants

Il est rappelé que l'usage d'engins tels que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses et autres perceuses est susceptible de causer une gêne pour le voisinage. Leur utilisation est autorisée aux jours et horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h 30.
- Le samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h.

ECOLE ET COLLÈGE « LE SACRÉ CŒUR »

Infos

Les sorties scolaires, culturelles, et de détente (stage de voile pour les 3^{èmes}) se sont multipliées sur cette fin d'année scolaire qui approche à grands pas entre maternelles, primaires et collégiens.

C'est également une préparation sur le chemin des sacrements qui va bientôt aboutir.

Les sacrements de Baptême auront lieu le samedi 10 juin à 11 h, les premières communions et les professions de foi auront lieu le samedi 10 juin également mais à 18 h 30. Toutes les célébrations auront lieu à l'église St Jean Baptiste du village.

Pour nos élèves de 3^{ème}, c'est aussi la dernière grande ligne droite avant de passer les épreuves nationales du brevet (DNB) qui vont se dérouler les 29 et 30 juin prochain. C'est donc un effectif de 58 élèves qui quittera le collège pour intégrer les bancs du lycée, à la prochaine rentrée.

Dernier rassemblement de tous les enfants de l'établissement et de leur famille, du corps enseignant, du personnel et de la direction : le samedi 1^{er} juillet après-midi lors de la fête de fin d'année organisée par l'APEL (merci à toute l'équipe et à ses bénévoles).

CRECHE LES P'TITS LOUPS

Infos...

■ Joyeux anniversaire !

Nous souhaitons un très bel anniversaire à Kayna et à Gabin. Les deux P'tits Loups ont fêté leurs 2 ans le 11 et le 29 mai.

■ Semaine de l'enchantement

Du 9 au 12 mai, les P'tits Loups ont vécu une semaine pleine d'enchantement. Les familles et les enfants ont fait preuve de créativité et ont confectionné de jolies et nombreuses créations exposées sur tous les murs de la crèche ! Une joie pour les enfants d'admirer toutes ces couleurs, formes et matières. Des ateliers sensoriels variés leur ont aussi été proposés : Pilates pour petits, contes, ombres chinoises, ateliers massage ou musique, atelier cuisine magique... Même les menus étaient féériques ! Merci à toutes les professionnelles pour cette semaine riche en émotions et en couleurs.

■ Vente des brioches

La traditionnelle vente de brioches n'a pas manqué à ce mois de mai. La crèche a reçu plus de pré-commandes que l'année passée et remercie tous les parents qui se sont investis dans cette manifestation importante qui permet de récolter des fonds précieux pour la crèche.

■ Les prochains rendez-vous à ne pas manquer

Le prochain rendez-vous ménage est prévu pour le 9 juin. Si vous êtes inscrits, nous comptons sur votre présence et votre bonne humeur.

Le prochain conseil d'administration de la crèche aura lieu le 6 juin. Une date importante au cours de laquelle les parents « contributeurs » présenteront leur commission. Une occasion de découvrir les différents engagements possibles et de vérifier que cela ne prend pas tant de temps que cela !! Ce sera aussi le moment idéal pour accueillir les nouveaux parents de la crèche.

A noter également, l'Assemblée Générale de la crèche qui aura lieu le 26 juin prochain.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal qui s'est tenu le 16 mai, ont été prises les délibérations suivantes :

- dépôt du permis de construire pour le projet maison médicale / logements sociaux,
- demande de financement au SEDI pour des travaux d'éclairage public,
- répartition intercommunale des charges des écoles publiques.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie.

A noter, un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

SPORTS

Recensement sportif saison 2016-2017

La saison sportive va bientôt s'achever !

Afin de choisir les bénéficiaires des récompenses sportives 2017, le service des sports recense les Saint-Jeannais(es) pratiquant une ou plusieurs activités sportives dans une association.

Merci de bien vouloir remplir le formulaire disponible en mairie, sur le site internet ou sur papier libre en mentionnant bien les nom, prénom, année de naissance, le sport pratiqué ainsi que le nom et l'adresse de l'association et/ou du club et nous le retourner en mairie **avant le 1^{er} juillet 2017**.

Suite à ce recensement, tous les clubs sportifs mentionnés recevront le formulaire d'inscription. Merci de votre collaboration.

CCAS

Mutuelle communale

Une réunion d'information pour les Saint-Jeannais qui n'ont pas de mutuelle ou qui désireraient en changer, se tiendra le **mardi 12 septembre à 19 h** à la salle Honoré Berland en présence de M. Boissard, délégué de l'association ACTIOM.

L'objectif du dispositif MA COMMUNE MA SANTE porté par cette association est de :

- palier les inégalités sociales de santé des personnes qui par manque de moyens font l'économie d'une mutuelle,
- permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coûts réduits,
- proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.

URBANISME

Mise à jour du plan cadastral

Un géomètre du service du cadastre procédera aux travaux de mise à jour du plan cadastral au cours du mois de juin. Nous vous demandons de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil pour l'exécution de ces travaux : mesure de l'implantation des bâtiments par rapport aux limites de propriété, dimensions extérieures des constructions...

Cette mise à jour ne concerne que les constructions neuves ou les modifications de constructions suite à des demandes de permis de construire ou de déclaration de travaux récents.

vivre ensemble

AGENDA ■ JUIN 2017

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOISSAN

■ Conférence association Cognition

1^{er} juin à 19 h au Centre socio-culturel

■ Ouverture de la Mairie

3 juin de 9 h à 12 h

■ Marché Festif

6 juin à partir de 11 h sur la Place

■ Spectacle de contes pour tous

9 juin à 12 h 30 et 17 h au Centre socio-culturel

■ Soirée Jeux de société MPT

9 juin à 20 h au Centre socio-culturel

■ Permanence des élus

10 juin de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv

■ Sortie du Club Nature MPT

10 juin à 8 h 30

■ Elections législatives (1^{er} tour)

11 juin de 8 h à 18 h au Centre socio-culturel

■ Collecte de sang

12 juin de 17 h à 20 h au Centre socio-culturel

■ Ouverture de la Mairie

17 juin de 9 h à 12 h

■ Elections législatives (2^{ème} tour)

18 juin de 8 h à 18 h au Centre socio-culturel

■ Vernissage Expo photos

19 juin à 18 h en mairie

■ Apéro Concert du Conseil de Village

23 juin à 18 h au Centre socio-culturel

■ Permanence des élus

24 juin de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv

■ Fête de la St Jean

24 juin

■ Réunion publique "Extension de la mairie"

28 juin à 20 h au Centre socio-culturel

■ Gala "Théâtre enfants" et "danse"

30 juin

■ Ouverture de la Mairie

1^{er} juillet de 9 h à 12 h

■ Gala "Cirque", "Hip-Hop" et "Zumba"

1^{er} juillet

■ Fête de fin d'année du Sacré-Coeur

1^{er} juillet

■ Kermesse de l'Ass. St Jean Baptiste

2 juillet

■ Permanence des élus

8 juillet de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv

■ Permanence des élus

22 juillet de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv

■ Ouverture de la Mairie

29 juillet de 9 h à 12 h

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de juin

info services

JUIN 2017

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : **15**
Police secours / gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
N° général : **112**
Police municipale : **09 67 24 23 55**

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**
Mél : **mairie@st-jean-de-moirans.fr**
web : **www.st-jean-de-moirans.fr**

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48

En dehors des heures ouvrables et le dimanche, composez le 3915.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Christiane COPPEY** • Médecin généraliste, acupuncteur, homéopathe
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 41 88
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Patrick COUINET** • Dentiste
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Laure BALDACCHINO** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue de l'enfance et de l'adolescence
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90

Marché

Le marché a lieu tous les mardis et vendredis de 7 h 30 à 13 h sur la Place du Champ de Mars.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.wix.com/mptstjean>

■ L'été 2017 au Centre de Loisirs de la MPT !

Le centre aéré : ouvert aux enfants de 3 ans (si scolarisés) à 11 ans.
Les dates : du lundi 10 juillet au vendredi 4 août à l'école et du lundi 28 août au 1^{er} septembre 2017.

Le programme sera bientôt disponible sur le site de la MPT avec des semaines à thème à découvrir...

Tarifs selon le quotient familial. Renseignements et inscriptions auprès de la MPT et sur notre site avec les bulletins d'inscription téléchargeables. L'inscription est validée en passant à la MPT avec votre règlement, avant le vendredi 30 juin pour la période de juillet et avant le jeudi 29 juillet pour la période de fin août.

Camp à Thoissey pour les 8-11 ans du 10 au 14 juillet 2017 :

- Un séjour multi-activités en gestion libre dans une base nautique et sportive de pleine nature. Avec au programme : tir à l'arc, Escalabranches, courses d'orientations, speed minton,...

- Repas préparés sur place, vie quotidienne,...

Camp ados 12-17 ans

- Un séjour détente et découverte en bord de mer à Sitges près de Barcelone en Espagne dans une auberge de jeunesse. Avec au programme, détente, farniente, vélo, plage, visite de Barcelone, jeux d'équipe, activités aquatiques...

- Repas confectionnés par les jeunes dans une cuisine communautaire

Attention ! Places limitées pour les camps. Date limite d'inscription : vendredi 30 juin. S'adresser à Dali pour le mini camp et à Jean-Marc pour le séjour « ados », du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30, de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 11 h.

■ Galas de fin d'année et représentation théâtrale !

La section Modern Jazz (avec Nathalie) présentera le travail de l'année le **vendredi 30 juin** à 18 h. A 19 h le même soir, les groupes du « Théâtre enfants » monteront sur scène sous la houlette de Christian. Au programme : une courte pièce "L'auberge magique" avec les petits débutants, "Sketches à gogo" par les moyens et une pièce "Mes meilleurs ennemis" jouée par les Souffleurs de Vers.

Les artistes des sections Cirque (avec Lulu), Hip Hop et Zumba (avec Dorine) se produiront sur la scène le **samedi 1^{er} juillet** dès 14 h 30. Dans la foulée, ce sera la section « Musique » qui donnera en public et pour la 1^{ère} fois un concert de fin de saison...

Les billets sont disponibles dès maintenant à la MPT. Places limitées. Parents, prenez vos dispositions... Tarifs : adultes : 6 € – adhérents MPT : 5 € – enfants (4 à 12 ans) : 3 €.

Rendez-vous au centre socio-culturel pour tous ces spectacles...

■ Infos sections... infos...

Les jeunes de l'espace jeune et de la section "théâtre" seront comme chaque année présents à la fête de la St Jean le **samedi 24 juin** au stand de vente de pains cuits le matin même dans les fours du village. Ils vous attendent nombreux !

Le **dimanche 25 juin**, à l'occasion de la venue des amis italiens de Frossasco, la chorale "La Croche Chœur" proposera quelques chants à partir de 15 h 30 avant leur départ.

Le "club nature" a prévu des sorties comme le **samedi 10 juin à 8 h 30** : "A la découverte des oiseaux des jardins", ou encore un comptage d'hirondelles, une sortie insectes... Un programme qui est lié à la météo ! Dates à préciser...

Dernière soirée « jeux de société » le **vendredi 9 juin** à la MPT à partir de 19 h...

Un projet d'animer un grand moment "jeux en famille" avec le centre de loisirs en juillet est à l'étude... suite au prochain Vivre Ensemble !

Vivre ensemble

Suite

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 8 2 ■ JUIN

2 0 1 7

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

INFORMATIONS MAIRIE

Mois de la photographie

Dans le cadre du mois de la photographie dans les communes du Voironnais, vous pourrez admirer une exposition de photos à l'accueil de la mairie **à partir du 25 mai**. Le vernissage aura lieu le **lundi 19 juin à 18 h**.

Cartes nationales d'identité et passeports

La ville de Voiron instruit désormais les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports.

Pour la prise de rendez-vous et les renseignements, une permanence téléphonique sera assurée du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.
Tél : 04 76 67 05 89

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début juillet.

Faites parvenir vos articles avant le 15 juin.

Directeur de la publication : L. Béthune
Rédaction, conception, création :
Commission Communication
Impression : Mairie
Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

VILLAGE

Marché festif

La municipalité vous propose de venir partager un moment festif autour du marché le mardi matin **6 juin à partir de 11 h**.

L'association "Les Vieilles Soupapes du Voironnais" exposera une dizaine de véhicules anciens, les chauffeurs seront là pour vous faire vivre leur passion.

Un certain nombre d'élus prépareront des grillades de la Ferme des chênes, évidemment ils acceptent toute aide bienveillante.

Cette petite manifestation a l'ambition de réunir les Saint-Jeannais pour valoriser le Vivre Ensemble, mais aussi pour faire prendre conscience de l'intérêt de faire des courses de proximité.

Nous vous rappelons que le marché est présent tous les mardis (maraîcher + bouchère + poissonnier + rôti-seur), ainsi que tous les vendredis (maraîcher + bouchère + fromagère + rôti-seur).



COMMISSION ANIMATIONS

Fête du Pain et de la Cerise

Nous vous attendons nombreux pour participer à la fête annuelle du village les **24 et 25 juin** prochains, organisée par la municipalité, les associations et les Saint-Jeannais. Vous pourrez vous régaler avec les fabrications de nos associations et profiter des animations et de la fête foraine qui seront présentes au cœur du village (cf. programme ci-joint.) Bien entendu, la plate-forme sportive ne sera pas en reste avec le traditionnel feu d'artifice.

Une belle fête avec un retour sur les traditions d'antan !

■ Dénoyautage des cerises

Si vous souhaitez participer à l'opération du dénoyautage qui aura lieu le **lundi 12 ou 19 juin (selon arrivage) à 8 h**, vous pouvez vous inscrire auprès d'Adam au 04 76 35 12 86.

Bonne humeur et casse-croûte garantis.

■ Appel à volontaires

Nous recherchons des volontaires pour mettre en place les tables et les chaises le 24 juin au matin à partir de 7 h. Votre aide est la bienvenue ! Inscrivez-vous auprès d'Adam au 04 76 35 12 86.

EN BREF

Association des Donneurs de Sang Bénévoles

La prochaine collecte de sang aura lieu **lundi 12 juin de 17 h à 20 h** au centre socio-culturel.

L'Établissement Français du Sang a besoin des donneurs pour maintenir ses stocks de produits sanguins. Il fait appel à toutes les personnes en bonne santé pour faire cet acte volontaire et désintéressé, mais primordial, pour les malades et les accidentés.

Divagation de chiens

Est considéré comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

Tout chien en état de divagation sera conduit en fourrière.

Il sera alors identifié, notamment par le collier où doivent figurer le nom et l'adresse de son maître. Le gestionnaire de la fourrière recherche dans les plus brefs délais le propriétaire de l'animal. Les animaux ne pourront en tout état de cause être restitués à leur maître qu'après paiement des frais de fourrière ou d'une amende forfaitaire en cas de non paiement de ces frais.

Contact : Police Municipale : 09 67 24 23 55.

BIBLIOTHÈQUE PAGES ET PARTAGE

Spectacle de contes gratuit

En Mai, la bibliothèque « Pages et Partage » nous a offert trois moments culturels importants avec :

- Des contes pour enfants, lus par Dorian et les bénévoles.
- Une rencontre entre bénévoles, élus de la CAPV et de Saint-Jean pour échanger sur la mise en réseau technique et humain avec les professionnels de la CAPV (Voiron, Voreppe, Moirans) qui ont fortement contribué à la formation des bénévoles. Tous les participants ont souligné le succès de ce nouvel espace culturel et les possibilités nouvelles qu'il offre aux habitants, aux écoles.
- Un premier rendez-vous avec un auteur : Claude Rouge qui a dédié son quatrième roman.

Lors de ces échanges culturels autour du livre, une bénévole nous a communiqué l'information suivante : préconisation du nouveau locataire de la rue de Grenelle à destination des parents d'élèves : "il faut que tous les jours l'enfant entende une lecture à haute voix, à l'école ou à la maison : c'est par ces contes, ces histoires, qu'il acquiert du vocabulaire. J'insiste, auprès des familles, sur cette lecture à voix haute". La municipalité de Saint-Jean est en ligne avec cette recommandation. En s'appuyant aussi sur la culture pour développer un « Vivre Ensemble » harmonieux, la municipalité vous invite à assister à un spectacle de contes.

Les textes sont écrits par la classe Tr@jectoire, constituée d'élèves en décrochage scolaire. Ils participent à des ateliers d'écritures au Lycée Ferdinand Buisson de Voiron pour améliorer leur pratique de la langue française.

Les contes seront joués par de jeunes allophones nouvellement arrivés en France qui travaillent sur la maîtrise du langage avec Laure Pase leur professeur FLE du lycée Ferdinand Buisson et Pacos comédien burkinabé. Pour valoriser le travail et l'investissement des élèves, la mairie de Saint-Jean-de-Moirans a accepté de mettre à leur disposition la salle Honoré Berland du Centre socio-culturel.

Deux représentations sont prévues le **vendredi 9 juin** dans la salle Honoré Berland (entrée gratuite) de 12 h 30 à 13 h 45 pour les élèves et enseignants du lycée mais aussi pour les Saint-Jeannais et de 17 h à 18 h pour les enfants du périscolaire mais aussi pour leurs parents et tous les Saint-Jeannais. Venez nombreux encourager cette démarche culturelle et solidaire.

ENVIRONNEMENT

Déclaration annuelle des ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).